

Depuis une dizaine d'années, Paris s'est forgé l'image d'une ville durable dans de nombreux domaines, au premier rang desquels le tourisme.

L'accessibilité, l'aménagement environnemental et urbanistique, l'organisation des déplacements à l'intérieur de la ville et l'animation culturelle ont été conçus et définis pour répondre aux besoins des Parisiens mais également aux besoins des visiteurs de passage dans la capitale.

Le voyageur bénéficie ainsi des évolutions positives de la capitale en matière de développement durable.

Afin de répondre à la demande croissante des visiteurs de voyager « responsable » et de disposer, sur le territoire parisien, d'une offre significative d'hébergements « durables », l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, en partenariat avec l'ADEME Ile-de-France, a mis en place une **démarche innovante en faveur du développement durable à destination du secteur hôtelier parisien**.

Les hôteliers signataires de la Charte « Pour un hébergement durable à Paris » ont déjà entrepris une démarche développement durable et s'engagent à la poursuivre.

Ainsi *l'Hôtel CARLTON'S ***** s'engage à tout mettre en œuvre pour :

- **promouvoir les valeurs du développement durable** aussi bien dans sa gestion qu'auprès de l'ensemble de ses interlocuteurs (*transparence, éthique, respect de la législation et de la réglementation, respect des droits de l'homme, ...*) ;
- **réduire ses consommations d'énergie et d'eau** ;
- **réduire et valoriser ses déchets** ;
- mener une **politique d'achat éco-responsable** ;
- **sensibiliser** ses fournisseurs et collaborateurs **au développement durable** ;
- **partager les valeurs du développement durable** avec ses hôtes ;
- **encourager ses hôtes à participer** à cette démarche écologique tout au long de leur séjour ;
- améliorer les **conditions de travail** de ses collaborateurs et leur **bien-être** au travail ;
- **valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire parisien** ;
- **mesurer ses progrès, pérenniser et communiquer sa démarche**.

Paris, le 21/11/13



Paul ROLL
Directeur Général
Office du Tourisme et des Congrès de Paris

M. Jean-Louis LESUR
Président
Hôtel CARLTON'S

